



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

réfugiés

Question écrite n° 75963

Texte de la question

Le centre de Sangatte, outre les problèmes graves qu'il pose par sa seule existence à la fois pour les populations habitant à proximité et pour ceux qui y sont hébergés, est une démonstration criante de l'inadéquation des réglementations nationales et européennes en matière d'entrée sur le territoire, qu'il soit français, britannique ou européen. Afin de régler cette situation intolérable, M. Bruno Bourg-Broc demande à M. le ministre des affaires sociales, du travail et de la solidarité quelles sont les initiatives qu'il compte prendre à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75963

Rubrique : Étrangers

Ministère interrogé : affaires sociales, travail et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 mai 2002, page 2449